

Actions effectuées par les animatrices des projets-pilotes au primaire

- Le tableau ci-dessous présente les types d'actions effectuées par les animatrices qui ont participé aux projets-pilotes tenus au primaire en 2001-2002. L'accomplissement de ces actions a varié d'une école à l'autre, notamment quant au temps qui leur a été accordé, comme en font foi les pourcentages figurant dans la première colonne du tableau. L'ensemble donne **une idée du genre de travail** que peuvent accomplir les animatrices et les animateurs du service. Il faut s'en inspirer en ne perdant pas de vue le **contexte expérimental** dans lequel ces actions ont été effectuées et en se rappelant le **caractère progressif** donné à la mise en œuvre du service à compter de juillet 2002.

| TÂCHES | ACTIONS EFFECTUÉES PAR LES ANIMATRICES |
|---|---|
| <p>Planification et concertation (entre 15 % et 30 %)</p> | <p>Rencontrer la direction de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer et se sensibiliser mutuellement sur les besoins et la réalité des élèves et de l'école en lien avec la vie spirituelle et l'engagement communautaire. - Faire valider et approuver les activités du service. - S'entendre sur sa participation aux réunions de l'équipe-école, du conseil d'établissement et de la commission scolaire. <p>Collaborer avec les membres de l'équipe-école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Susciter leur participation à des activités de l'animatrice (collaboration, concertation). - S'intégrer à des projets ayant déjà cours dans l'école. - Répondre à des demandes portant sur les besoins et la réalité des élèves relativement à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire. <p>Créer des liens avec les organismes du milieu et les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser au sujet du service. - Former des parents qui souhaitent mieux comprendre le service. - Intégrer des parents à des activités ou des projets proposés. - S'insérer dans des projets ayant déjà cours dans la communauté. |
| <p>Préparation immédiate des activités (entre 10 % et 20 %)</p> | <p>Préparer les ressources matérielles et humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réserver les locaux, faire approuver le budget, prévoir le transport, etc. - Déterminer les horaires avec les membres du personnel, etc. - S'assurer de la préparation et de la présence des personnes-ressources, etc. |
| <p>Animation d'activités de vie spirituelle et d'engagement communautaire (entre 45 % et 60 %)</p> | <p>Faire vivre des activités ou des projets aux élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partir de la réalité des élèves et du milieu ainsi que du projet éducatif de l'école. - Utiliser l'approche centrée sur l'action : agir, relire et réinvestir. - Animer des classes, des cycles, des comités, l'école entière. <p>Évaluer les activités</p> |
| <p>Relation d'aide (entre 3 % et 5 %)</p> | <p>Accompagner les élèves et les membres du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer individuellement des élèves, des membres du personnel et des parents (décès, séparations, conflits, chagrins, demandes de conseils, etc.) |